



Affaire 19-010426

Information – Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations qu'il détient de l'assemblée délibérante pour la période du 15 février 2026 au 25 mars 2026

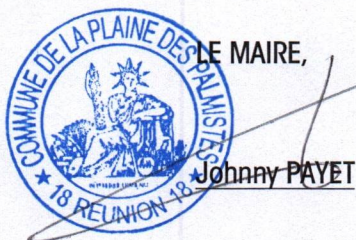
NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 26 mars 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **24**

Absents : 04

Procurations : 01

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Mhedi MAURER



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 01 AVRIL  
2026

L'an deux mille vingt-cinq le 01 AVRIL à DIX-HUIT HEURES le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

**PRÉSENTS :**

PAYET Johnny Maire  
FAUSTIN Jean Yves 1<sup>er</sup> adjoint  
IGOUFE Sabine 2<sup>ème</sup> adjointe  
DAMOUR Jean Claude 3<sup>ème</sup> adjoint  
THIBURCE Héliette 4<sup>ème</sup> adjointe  
RIVIERE Alain 5<sup>ème</sup> adjoint  
DALLEAU Gina 6<sup>ème</sup> adjointe  
PAYET Mickael 7<sup>ème</sup> adjoint  
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal  
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale  
JULIE Willy Conseiller Municipal  
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale  
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal  
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale  
FOSSY Bernard Conseiller Municipal  
LAURET Blandine Conseillère Municipale  
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal  
PARIEL Myriam Conseillère Municipale  
DIJOUX François Conseiller Municipal  
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale  
MAURER Mhedi Conseiller Municipal  
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale  
AZOR Frédéric Conseiller Municipal  
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale

**ABSENT(S) :**

MOGALIA Mélissa 8<sup>ème</sup> adjointe  
ARZAL Sophie Conseillère Municipale  
JISTA Elian Conseiller Municipal  
ROCHETAING Roselyne Conseillère Municipale

**PROCURATION(S) :**

ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale à PAYET Johnny

Publicité faite le 08/04/2026

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20260401-DCM19-010426-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2026  
Date de réception préfecture : 03/04/2026

## Affaire 19-010426

### Information – Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations qu'il détient de l'assemblée délibérante pour la période du 15 février 2026 au 25 mars 2026

Le présent rapport a pour objet la présentation des décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations, pour la période de novembre à mi-février 2025.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 juillet 2020 attribuant des délégations au Maire, modifiée par la délibération n°19-250522 du 25 mai 2022,

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, le Maire s'est vu confier, par délibération du Conseil municipal du 16 juillet 2020 (Affaire n°3) mis à jour par les DCM 02-231220 et 19-250522, une délégation pendant toute la durée de son mandat pour régler toutes les affaires relatives à la commune.

En vertu de l'article L 2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.

Matière déléguée :	DATE ou PERIODE	INTITULÉ DE LA DÉCISION	RÉSUMÉ DE L'ACTE
26° Demander à tout organisme financeur, à la condition que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération faisant l'objet de la demande soient disponible au chapitre budgétaire correspondant l'attribution de subventions ;	23/02/2026	Arrêté n°89-2026 du 25 février 2026 portant plan de financement prévisionnel global du projet d'acquisition d'équipements d'accès aux bassins pour les PMR et d'une structure gonflable modulable pour les activités aquatiques	Conformément à l'appel à projets 2026 pour l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en date du 23 janvier 2026, la commune sollicite la subvention DETR pour un montant de 12 839,95 € pour un coût total de l'opération de 18 342,78 € HT.
26° Demander à tout organisme financeur, à la condition que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération faisant l'objet de la demande soient disponible au chapitre budgétaire correspondant l'attribution de subventions ;	06/03/2026	Arrêté n°104-2026 du 06 mars 2026 portant plan de financement prévisionnel global du projet de réhabilitation du bâtiment derrière la Poste en pôle d'activités mixtes	Conformément à l'appel à projets 2026 pour l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en date du 23 janvier 2026, la commune sollicite la subvention DSIL pour un montant de 584 130,40 € pour un coût total de l'opération de 834 472,00 € HT. L'article 5 est modifié par l'arrêté n° 111-2026 du 11 mars 2026.

Matière déléguée :	DATE ou PERIODE	INTITULÉ DE LA DÉCISION	RÉSUMÉ DE L'ACTE
26° Demander à tout organisme financeur, à la condition que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération faisant l'objet de la demande soient disponible au chapitre budgétaire correspondant l'attribution de subventions ;	12/03/2026	Arrêté n°115-2026 du 13 mars 2026 portant plan de financement prévisionnel global du projet d'aménagement bioclimatique et végétalisé des combles et modernisation des équipements informatiques du local des archives communales	Conformément à l'appel à projets 2026 pour l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) en date du 23 janvier 2026, la commune sollicite la subvention DETR pour un montant de 178 850,00 € pour un coût total des travaux de 255 500,00 € HT.
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	02/01/2026	Convention d'occupation du domaine public communal au nom de MME NIRLO Corinne du 02/01/2026 au 27/06/2026	
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	09/01/2026	Bail Professionnel - Avenant N°01 - CHANGEMENT DE DENOMINATION - DR GAUTHEY	
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	22/01/2026	Convention d'occupation du domaine public communal au nom du DEPARTEMENT- Action sociale - à titre gratuit	
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	15/11/2025 au 14/05/2026	Convention d'occupation du domaine public communal au nom de MR GRONDIN Joseph Elisé	
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	01/03/2026 au 28/02/2026	Convention d'occupation du domaine public communal au nom de MR VICTOIRE Samuel	

Matière déléguée :	DATE ou PERIODE	INTITULÉ DE LA DÉCISION	RÉSUMÉ DE L'ACTE
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	10/03/2026	Convention d'occupation du domaine public communal au nom de l'ARSPH- Action sociale - à titre gratuit	
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	18/03/2026	Convention d'occupation du domaine public communal au nom de MME DE ALMEIDA SANTOS Sylvie	

Le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **PREND ACTE** de la liste des décisions prises par le Maire, pour la période du 15 février au 25 mars 2026.

---

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,  
Le Maire,

*Johnny PAYET*  
Johnny PAYET